DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

FONDS DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

La Communauté de communes Haut Val de Sèvre a souhaité soutenir les entreprises fortement impactées par la crise du Covid-19 en se dotant d'un fonds exceptionnel de soutien à l'économie locale.

Sont éligibles (conditions cumulatives) :

Les établissements :

- Dont l'adresse et l'activité sont situées sur la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre
- Ayant 5 salariés (ETP) ou moins, 20 ETP pour les cafés, hôtels et restaurants, et qui ont un chiffre d'affaires annuel supérieur à 20 000 € (basé sur le chiffre d'affaires prévisionnel pour les entreprises de moins d'un an)
- A jour de leurs déclarations fiscales et sociales en février 2020
- Ayant mobilisé les dispositifs d'aides État/Région pour sauvegarder la situation financière et le maintien de l'emploi au sein de l'entreprise
- Ayant des besoins de financement nés de la baisse d'activité liée au Covid-19, notamment de trésorerie, non comblés par d'autres dispositifs de financement
- Entreprise ayant subi une fermeture administrative ou une baisse de chiffre d'affaires supérieure à 35 % sur la période de mars, avril et mai 2020 par rapport à la même période de 2019 (pour les entreprises créées après mars 2019 ou en développement, le comité examinera la situation des mois précédents) et n'ayant pu maintenir une activité totale du fait de l'impossibilité de respecter les consignes et barrières sanitaires ou du fait de difficultés d'approvisionnement ou d'expédition

Sont inéligibles :

- Les activités relevant de l'agriculture (sauf jeunes entreprises de moins de 2 ans), de l'industrie, de la production ou distribution d'électricité, d'activité de location immobilière, de santé (sauf activités ayant subi une fermeture de leur cabinet), des succursales et filiales des enseignes nationales ou internationales, des SCI, holdings, cabinets d'expertises-comptables, établissements et intermédiaires financiers, offices ministériels (avocats, commissaires-priseurs, huissiers, notaires, greffiers...), clercs de notaires indépendants.

Ce dossier de demande d'aide devra être envoyé à la Communauté de communes Haut Val de Sèvre avant le 15/12/2020 par courriel à l'adresse suivante : developpementeco@cc-hvs.fr

Pour toute question concernant cette aide ou pour toute difficulté pour compléter ce formulaire, vous pouvez contacter le service Développement économique de la Communauté de communes par courriel ou par téléphone : developpementeco@cc-hvs.fr – 05 49 76 29 58.

Cette demande de subvention ne constitue pas un droit systématique à l'aide. *Le montant sera laissé au libre arbitre du Comité d'attribution au regard de la situation de l'entreprise et des démarches qu'elle aura engagées, dans la limite de l'enveloppe consacrée à cette aide par la Communauté de communes. Le comité d'attribution n'étudiera qu'une seule demande par établissement.*

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

FONDS DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

Par ce présent dossier, je sollicite auprès de la Communauté de communes Haut Val de Sèvre, une aide pour soutenir mon entreprise. Le dossier ci-dessous présente les motivations de ma demande.

1. **Raison sociale de l'établissement :**

2. **Nom de l'enseigne, si différent de la raison sociale :**

3. **Forme juridique :**

◯	Entreprise individuelle
◯	EIRL
◯	SARL / EURL
◯	SAS / SASU
◯	Autre (précisez) :

4. **Date de création de l'établissement** *(jj/mm/aaaa) :*

5. **Noms et prénoms des dirigeant.e.s ou des actionnaires :**

6. **Adresse de l'établissement concerné par la demande d'aide :**

7. **Téléphone :**

8. **Adresse e-mail :**

9. **Numéro SIRET :**

10. **Activité principale de l'établissement :**

11. **Nombre de salariés de l'établissement à la date de la demande** *(en équivalents temps plein - séparer les décimales par une virgule et non par un point)* **:**

12. **Êtes-vous propriétaire(s) de votre (vos) local(aux) professionnel(s) :**

◯	Oui
◯	Non

L'ACTIVITÉ :

13. **Votre activité a-t-elle été soumise à l'obligation de fermeture administrative (partiellement ou totalement) en raison de la crise du Covid-19 ?**

◯	Oui
◯	Non

14. **Votre établissement a-t-il subi une baisse d'activité de mars à mai 2020 par rapport à la même période de 2019 ?**

◯	Oui
◯	Non

15. Si non, pour quelles raisons ?

16. Chiffre d'affaires HT réalisé en 2019 *(arrondi à l'euro)* **:**

17. Chiffres d'affaires HT mensuels en 2019 et 2020 *(arrondis à l'euro)* **:**

2019	
Mars	_____
Avril	_____
Mai	_____
Juin	_____
Juillet	_____
Août	_____
Septembre	_____
Octobre	_____
Novembre	_____
Décembre	_____

2020	
Janvier	_____
Février	_____
Mars	_____
Avril	_____
Mai	_____
Juin	_____
Juillet	_____
Août	_____

18. Quels sont les problèmes rencontrés pendant la crise du Covid-19 ?

☐	Stock reçu après le 1er février 2020 et n'ayant pu être écoulé
☐	Le financement et l'achat de stock nécessaire à la poursuite de l'activité sont difficiles
☐	Annulation de prestations de mars à mai 2020 en raison de l'épidémie de Covid-19
☐	Impasse de trésorerie ne permettant pas d'honorer les charges dues
☐	Autres, précisez :

LA SITUATION FINANCIERE

19. Votre établissement a-t-il été en situation de trésorerie négative pendant plus de 30 jours consécutifs à partir du 16 mars 2020 ?

☐	Oui
☐	Non

20. Si oui, pour quelles raisons :

21. Aides obtenues dans le cadre de la crise de Covid-19 :

	Établissement inéligible	Aide non sollicitée	Demande en cours	Aide refusée	Aide obtenue (Précisez le montant en €)
Fonds de solidarité de l'État	☐	☐	☐	☐	☐ _____ €
Prêt garanti par l'État	☐	☐	☐	☐	☐ _____ €
Aide du Conseil régional, précisez :	☐	☐	☐	☐	☐ _____ €
Autre aide, précisez :	☐	☐	☐	☐	☐ _____ €
Autre aide, précisez :	☐	☐	☐	☐	☐ _____ €

22. Avez-vous bénéficié du chômage partiel dans le cadre de la crise de Covid-19 ?

◯	Oui
◯	Non
◯	Demande en cours
◯	Non concerné (pas de salarié)

23. Dans le cadre de la crise de Covid-19, avez-vous bénéficié d'un report :

	Oui	Non
De loyers	◯	◯
Des charges d'électricité	◯	◯
Des charges sociales	◯	◯
Des échéances bancaires	◯	◯

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des informations complémentaires à votre demande :

◯ **J'atteste sur l'honneur que l'entreprise était à jour de ses obligations sociales et fiscales en février 2020.**

◯ **J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette déclaration.**

INSTRUCTION DE LA DEMANDE

Ce dossier de demande d'aide devra être envoyé à la Communauté de communes Haut Val de Sèvre avant le 15/12/2020 par courriel à l'adresse suivante : developpementeco@cc-hvs.fr

Les informations et justificatifs nécessaires pour finaliser l'instruction de votre demande d'aide vous seront demandés suite à la réception par courriel de votre dossier de demande de subvention. Vous serez ensuite averti.e.s des différentes étapes d'avancement de votre demande. Une fois complète, celle-ci sera présentée en Comité d'attribution et vous serez informé.e.s de sa décision.

Pour toute question concernant cette aide ou pour toute difficulté pour compléter ce formulaire, vous pouvez contacter le service Développement économique de la Communauté de communes par mail ou par téléphone : **developpementeco@cc-hvs.fr** – 05 49 76 29 58

UTILISATION DES DONNEES

Nous vous informons que les informations collectées sont exploitées dans le cadre du fonds de soutien à l'économie locale. Les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre demande d'aide. Les informations seront conservées pendant la période nécessaire au traitement de votre demande. Pendant cette période, nous mettons en place tout moyen nécessaire pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles.

Conformément à la « loi informatique et libertés » du 6 Janvier 1978 modifiée et au règlement européen n° 2016/679/UE du 27 Avril 2016 (applicable au 25 Mai 2018), vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, limiter leur traitement, demander leur effacement ou exercer votre droit à la portabilité. Le cas échéant, vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à la Communauté de communes Haut Val de Sèvre (contact@cc-hvs.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité valide.

Vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr) si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ou adresser une réclamation.